

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2019

La mutuelle Médicis et Malakoff Médéric Humanis entrent en négociations exclusives

La mutuelle Médicis est entrée en négociations exclusives en vue d'intégrer le groupe Malakoff Médéric Humanis. L'objectif est d'établir des coopérations commerciales, techniques et financières entre les deux entités afin de favoriser leurs développements respectifs et d'accroître le service rendu aux clients.

La mutuelle Médicis, spécialisée dans l'épargne-retraite des travailleurs non salariés, et le groupe de protection sociale Malakoff Médéric Humanis négocient les conditions de réussite de l'entrée de la mutuelle dans le groupe.

La mutuelle Médicis et Malakoff Médéric Humanis partagent les mêmes valeurs du mutualisme, de l'entrepreneuriat, de la solidarité, et placent leurs clients au centre de leur gouvernance et de leur identité. Leurs activités et leurs expertises présentent de fortes complémentarités au service des entreprises du commerce, des artisans et des travailleurs indépendants.

A l'issue des négociations, les conseils d'administration de la mutuelle et du groupe pourraient décider d'un rapprochement en deux temps : la mutuelle Médicis rejoindrait, dès le 2nd semestre 2019, l'Union de groupe mutualiste, c'est-à-dire le pôle mutualiste de Malakoff Médéric Humanis qui garantit une mise en commun de moyens entre ses membres.

Puis, en juillet 2020, la mutuelle Médicis intégrerait la Société de groupe d'assurance mutuelle (SGAM), la structure faîtière du groupe Malakoff Médéric Humanis, au sein de laquelle les membres s'engagent à une solidarité financière.

Contacts presse

Malakoff Médéric Humanis

Séverine Sollier

01 46 84 36 98 / 06 14 84 52 34 - s.sollier@malakoffmederic-humanis.com

Médicis

Isabelle Augaudy

01 44 34 47 33 – 06 81 45 71 88 - iaugaudy@mutuelle-medicis.com

À propos de Malakoff Médéric Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Médéric Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec plus de 6 Mds€ de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes assurées, Malakoff Médéric Humanis détient 17% de parts de marché de l'assurance collective. En retraite complémentaire, le Groupe gère 36,5 Mds€ d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 600 000 entreprises et 15 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Médéric Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année 153 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffmederic-humanis.com

 @MalakoffMH

À propos de la mutuelle Médicis

Avec près de 161 000 adhérents, Médicis -Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services- est l'une des plus importantes organisations en France représentative du commerce de proximité et affiche un ratio de solvabilité de l'ordre de 200 %.

Elle permet depuis plus de 40 ans aux indépendants et entrepreneurs de se construire une retraite complémentaire. Administrée uniquement par des travailleurs indépendants eux-mêmes adhérents, Médicis se positionne au plus près de leurs préoccupations (solutions retraite dédiées, fonds d'action sociale pour pallier aux difficultés ponctuelles, qualité de service client,...). Médicis est élue, pour la seconde année consécutive, Service Client de l'Année 2019 dans la catégorie Assurance.

www.mutuelle-medicis.com